



Compte rendu de séance du 6 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le six juin à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de Gavaudun s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Eric Congé, maire.

Date de la convocation : 03/06/2019
Nombre de Conseillers : En exercice 10
Présents/Votants 7
Représenté 1

Présent(e)s : Eric Congé, Marie-Claude Chabeaud, Serge Capmas, Brigitte Fevrier, Marie-France Durand, Sandrine Blot, Claudie Blot,
Représenté : Père Boissière par Claudie Blot
Absents Adrien Teyssédou, Mélanie Wolfer
Secrétaire de séance : Claudie Blot

Ordre du jour :

- Nouvelle consultation citoyenne éventuelle
- Divers

Le compte rendu de séance du lundi 20 mai 2019 sera soumis à approbation à la prochaine séance du conseil municipal

I – Consultation du 26 mai 2019

a) - Rappel des faits :

- Décision en conseil municipal de faire une consultation auprès des Gavaudunois sur les projets en cours
- Suite à la venue des gendarmes appelés par la Préfecture, la consultation a été arrêtée à 11h30
- Consultation bien reçue par la population
- De nombreuses personnes qui souhaitaient répondre au questionnaire n'ont pas pu le faire ce jour là.

b) – Décision du conseil municipal :

- La consultation se voulait équitable. Aussi, afin de permettre à chaque Gavaudunois de s'exprimer, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'ouvrir cette consultation sous une autre forme.

Une urne sera placée dans le bureau de la secrétaire de mairie jusqu'à fin juillet. Ainsi, les personnes qui souhaitent répondre au questionnaire pourront le faire.

II – Divers

1°) - Transcription du décès de juifs morts en déportation

Les noms de Mme Susser Valérie et de M. Lustig Otto seront ajoutés à la liste des disparus sur le monument aux morts.

2°) - Liquidation Rauzet

Rappel :

- La SCI Odile Stutz est en charge de la liquidation dite « Rauzet »
- Mise en vente de la propriété aux enchères.
- Par délibération du 14 janvier 2019, le conseil municipal a approuvé la proposition d'achat du maire pour les terrains D 305, D 306, D833.

Ce jour, M. le maire informe les membres du conseil municipal que le prix des parcelles est fixé à 4 000 € l'hectare et il précise que plusieurs personnes sont intéressées par ces terrains.

3°) - Local technique

Une alternative au projet de construction du local technique : M. Franck David veut vendre son local.

Madame Marie-Claude Chabeaud informe le conseil municipal que ce local, d'une superficie de 300m² + 50m², est recouvert d'éverite à l'amiante. D'après les informations déjà obtenues, il semblerait qu'il faudrait donc ajouter au prix d'achat :

- le désamiantage : 80€/m²
- la réfection du toit : 26 €/m²

En effet, en raison du caractère cancérigène des fibres, les usages ont été totalement interdits en 1997.

Il a été convenu que M. le Maire se renseignerait sur les obligations des propriétaires de tels bâtiments et rencontrerait M. Franck David, dès que possible, pour connaître ses intentions.

4°) - Travaux de sécurité école + allée château :

Devis M. Llanas : 24 560 TTC

5°) - Renouvellement contrat des employés

D'une part, la mairie est en relation avec le pôle emploi pour renouveler trois contrats aidés. D'autre part, M. le maire propose un contrat à durée déterminée d'un an à compter de juillet 2019 pour Richard Guérin.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Fin de la réunion à 21 h.